



PHASE D'ÉTAT DES LIEUX

Comité de pilotage

Réunion n°2 – Lundi 23 septembre 2019

15h00 – 17h00, Toulouse

Version définitive - 23/09/2019

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants, rappel de la finalité du SRC

2. Un bilan des schémas départementaux et un état des lieux pour actualiser les enjeux

Les chiffres clés de l'activité carrières en Occitanie, les besoins et usages des matériaux

Ressources primaires : zoom sur les gisements d'intérêt

Ressources secondaires : quels matériaux valorisés aujourd'hui

Expression de la salle sur les éléments relatifs à l'approvisionnement



Les enjeux environnementaux en région Occitanie

La problématique du transport

Expression de la salle sur la détermination des enjeux environnementaux

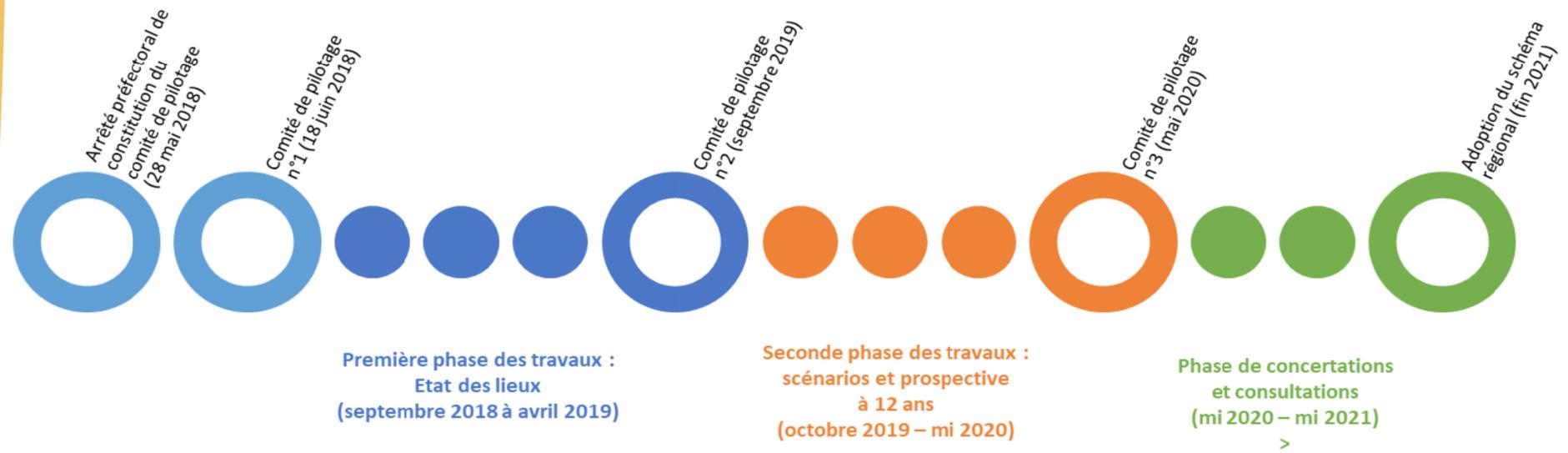


3. Une analyse prospective à venir pour évaluer les besoins et définir une stratégie d'approvisionnement



4. Synthèse et conclusion

CHRONOLOGIE D'ÉLABORATION DU SRC





*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

1. BILAN DES SCHEMAS DEPARTEMENTAUX ET ETAT DES LIEUX



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Un diagnostic en cours de finalisation

Quatre documents de travail formalisés, une plateforme cartographique accessible

https://www.picto-occitanie.fr/accueil/thematiques/schema_regio_nal_des_carrieres



Réception des observations et contributions jusqu'au 04 octobre

Une actualisation du diagnostic prévue dans les prochaines semaines



Enquêtes installations :

- Installations du BTP
- ISDI



Une géologie complexe avec des ressources diversifiées

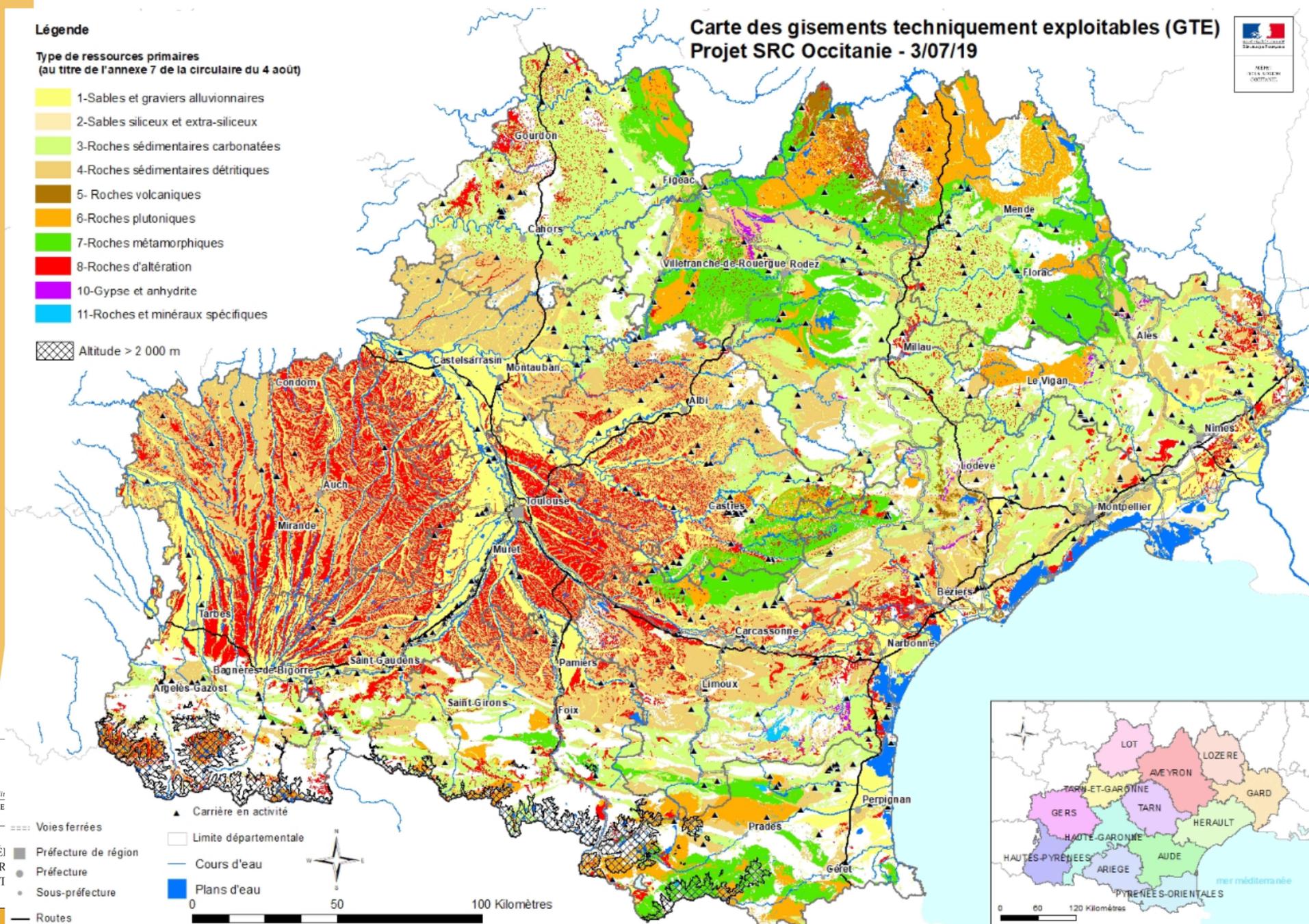
Légende

Type de ressources primaires
(au titre de l'annexe 7 de la circulaire du 4 août)

- 1-Sables et graviers alluvionnaires
- 2-Sables siliceux et extra-siliceux
- 3-Roches sédimentaires carbonatées
- 4-Roches sédimentaires détritiques
- 5- Roches volcaniques
- 6-Roches plutoniques
- 7-Roches métamorphiques
- 8-Roches d'altération
- 10-Gypse et anhydrite
- 11-Roches et minéraux spécifiques

Altitude > 2 000 m

Carte des gisements techniquement exploitables (GTE)
Projet SRC Occitanie - 3/07/19



PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE

Voies ferrées

Préfecture de région
Préfecture
Sous-préfecture

Routes

Carrière en activité
Limite départementale

Cours d'eau
Plans d'eau



0 50 100 Kilomètres





*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Besoins et productions en région en 2017



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

L'activité carrières en région Occitanie : quelques chiffres clés



491 sites en activité



45 Mt de matériaux produits



- Matériaux pour la construction : 40 Mt, soit 87 % de la production. Ces matériaux sont à :
 - 83 % consommés dans le département correspondant
 - 94 % consommés en Occitanie



- Minéraux pour l'industrie : 5,7 Mt, soit 12 % de la production.



- Roches ornementales : 1 % de la production



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Zoom sur les granulats

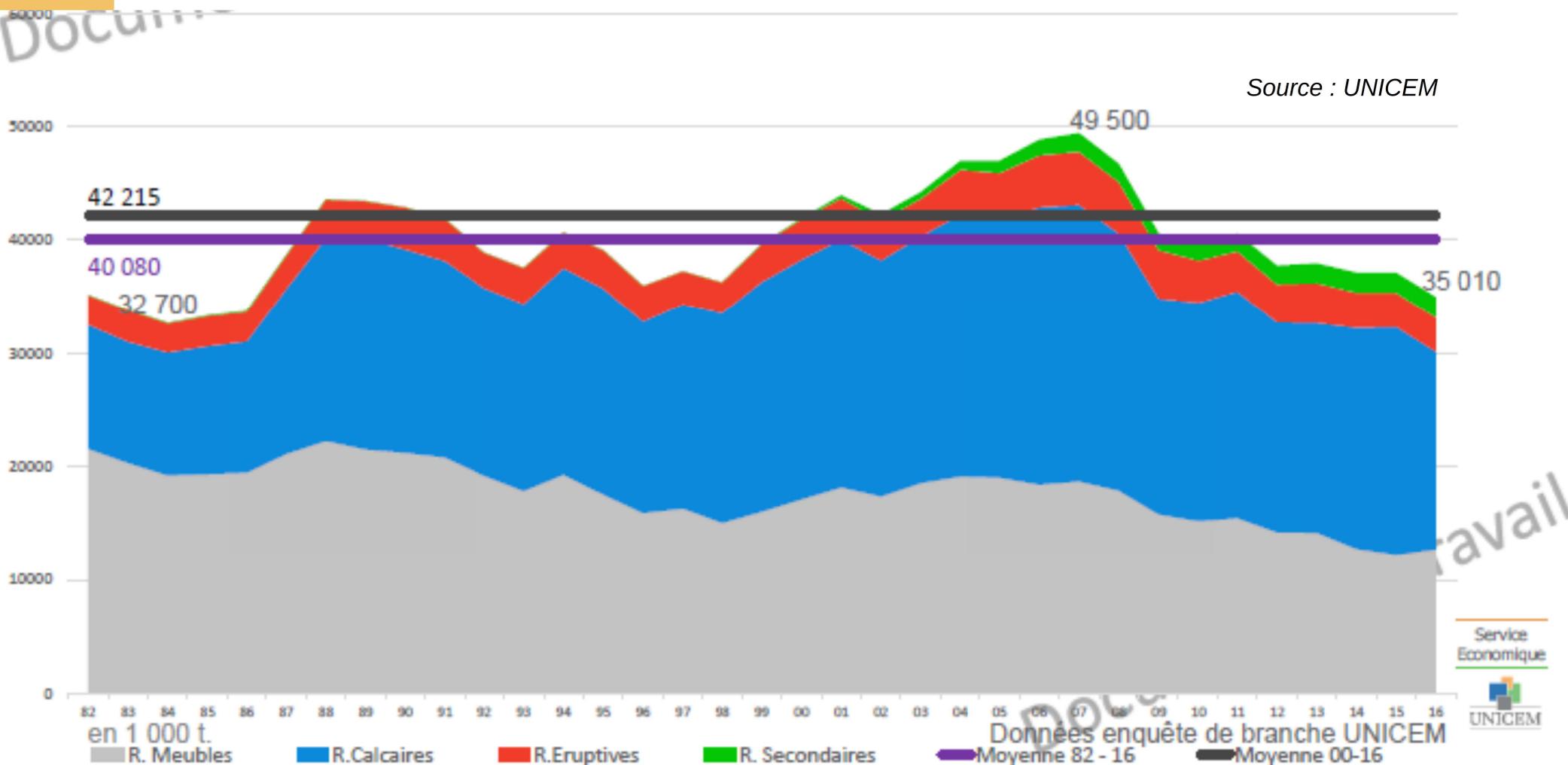


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

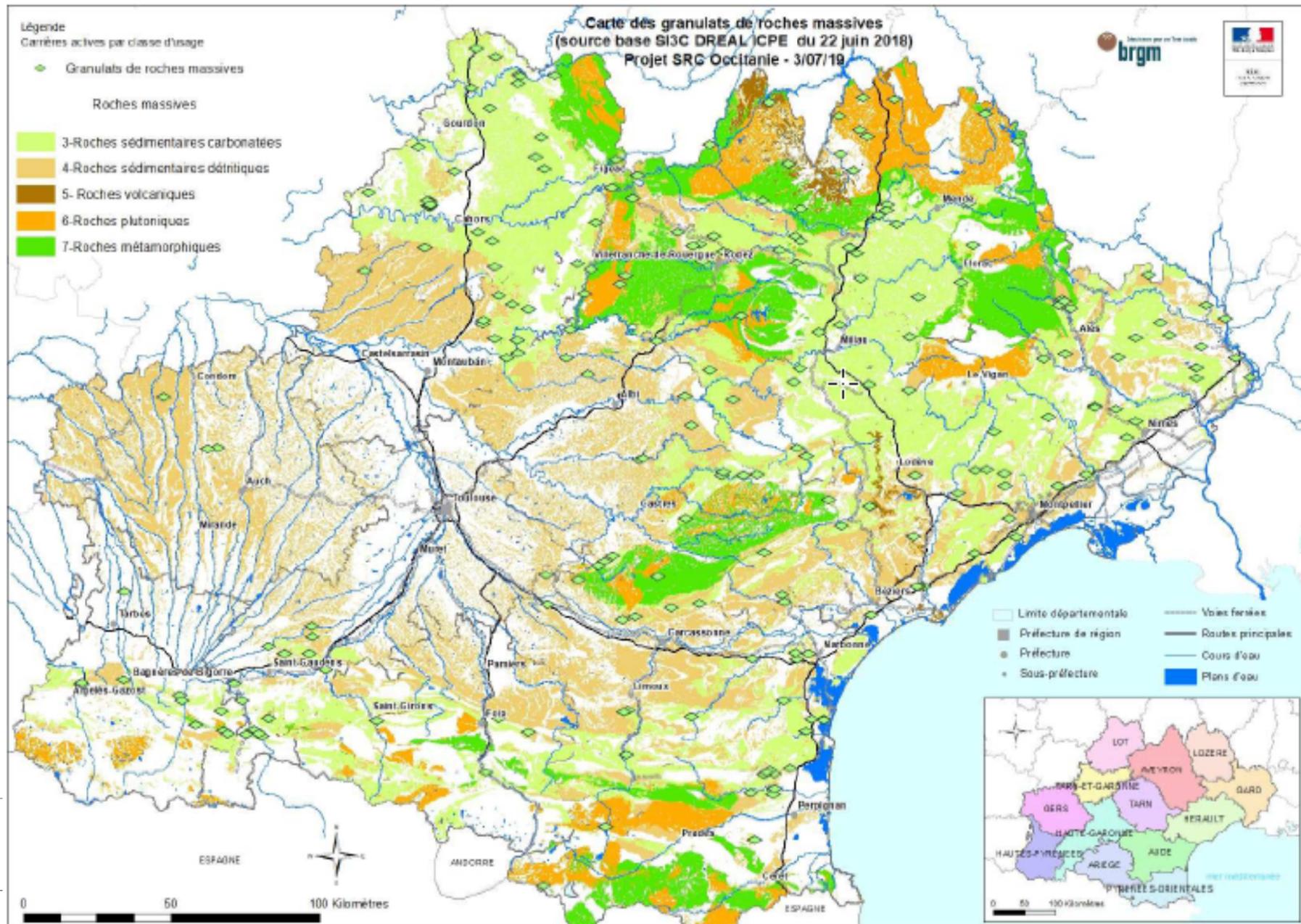
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Evolution de la production au cours des trente dernières années

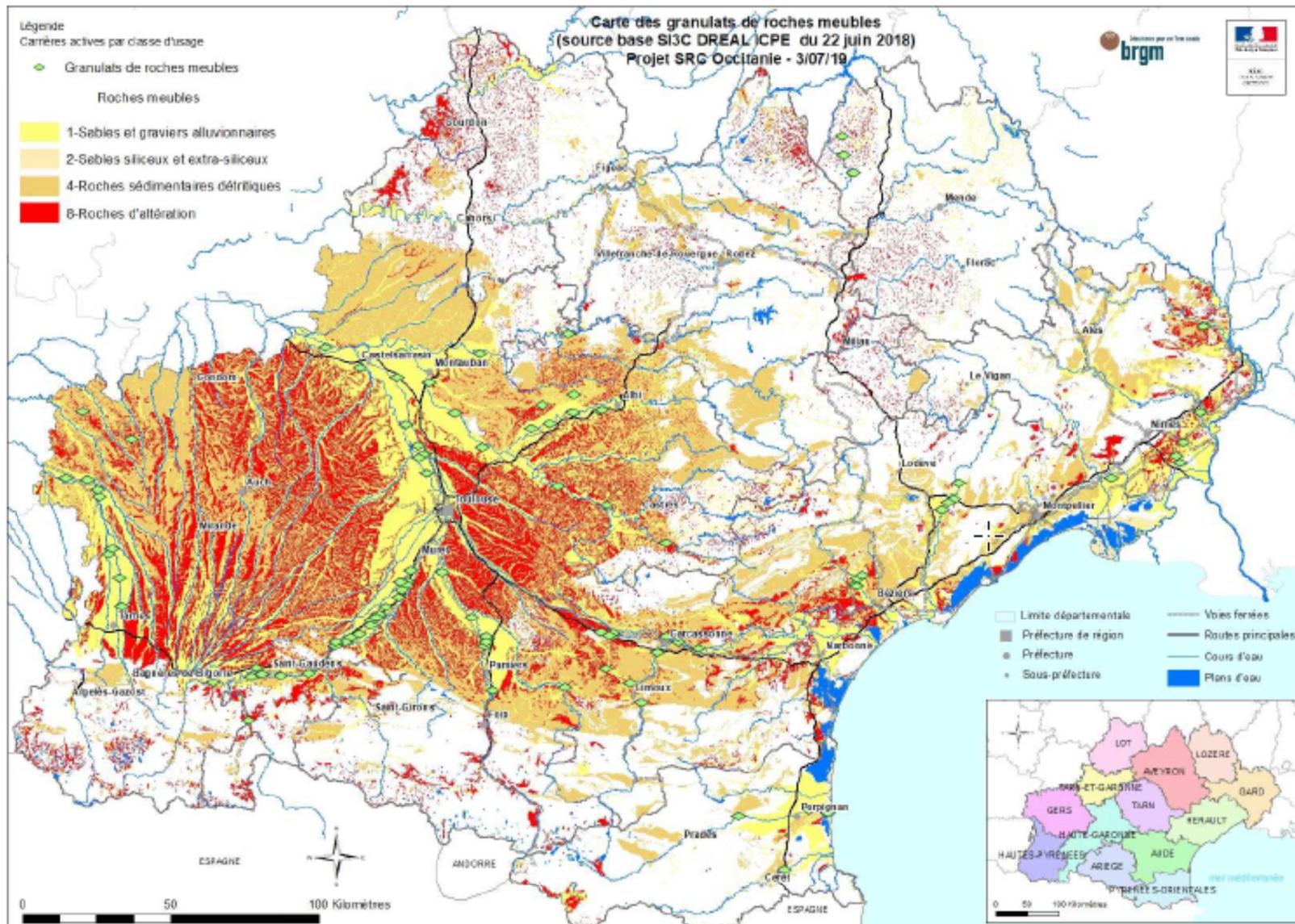
- Une production de l'ordre de **35 à 40 millions de tonnes de granulats** au cours de cinq dernières années,
- Une demande de l'ordre de **6 à 7 t/hab/an**, plus élevée que la moyenne métropolitaine (5,2 t/hab/an).



Granulats de roches massives



Granulats de roches meubles



Une réduction de la production de granulats alluvionnaires réelle mais non généralisée



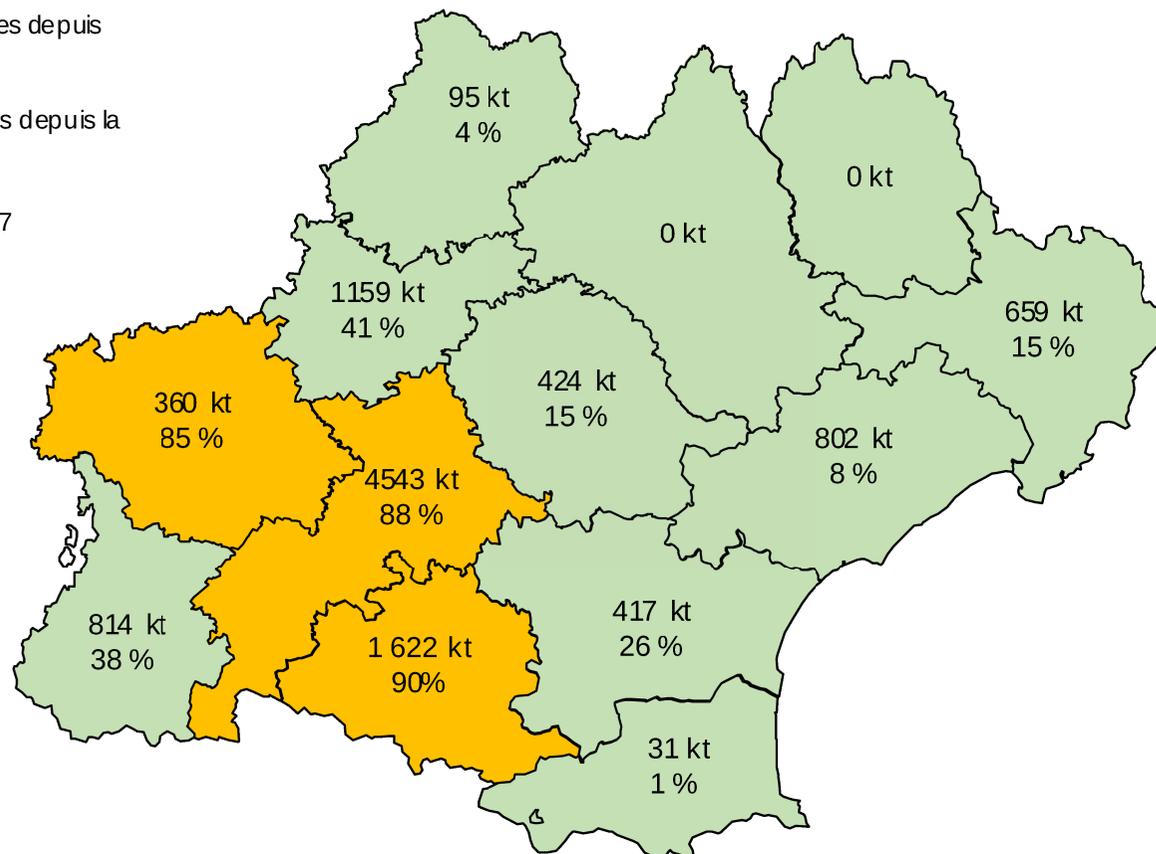
Reduction significative de la part d'alluvionnaires depuis la mise en œuvre du SDC



Maintien voire hausse de la part d'alluvionnaires depuis la mise en œuvre du SRC

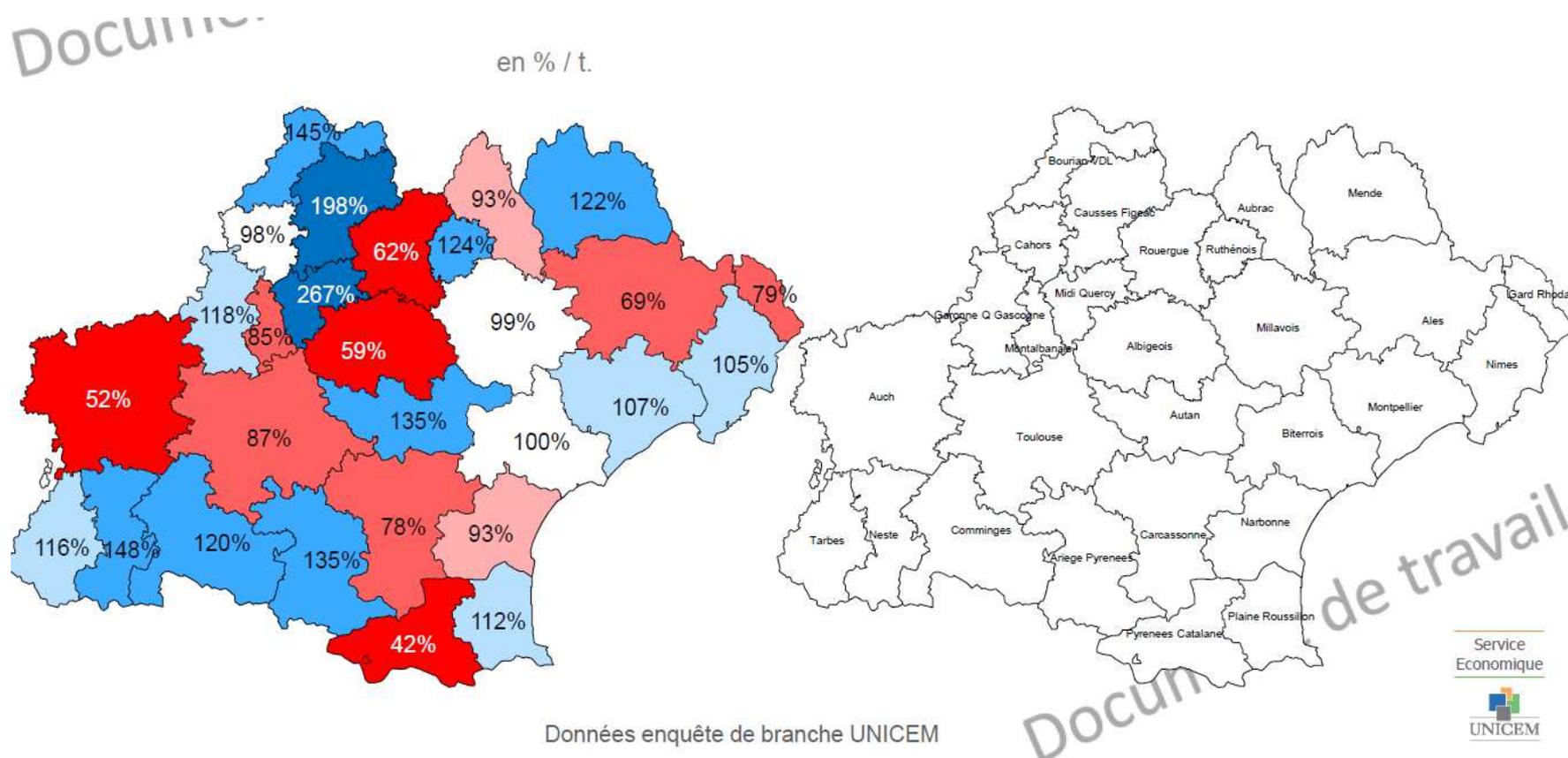
xx kt
x %

Production de matériaux alluvionnaires en 2017
Part de matériaux alluvionnaires dans la production globale de granulats en 2017



Solde de la moyenne production-consommation de granulats

Des déséquilibres importants sur certains territoires générant des flux plus importants



- Bassins excédentaires
- Bassins déficitaires



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Zoom sur les autres ressources



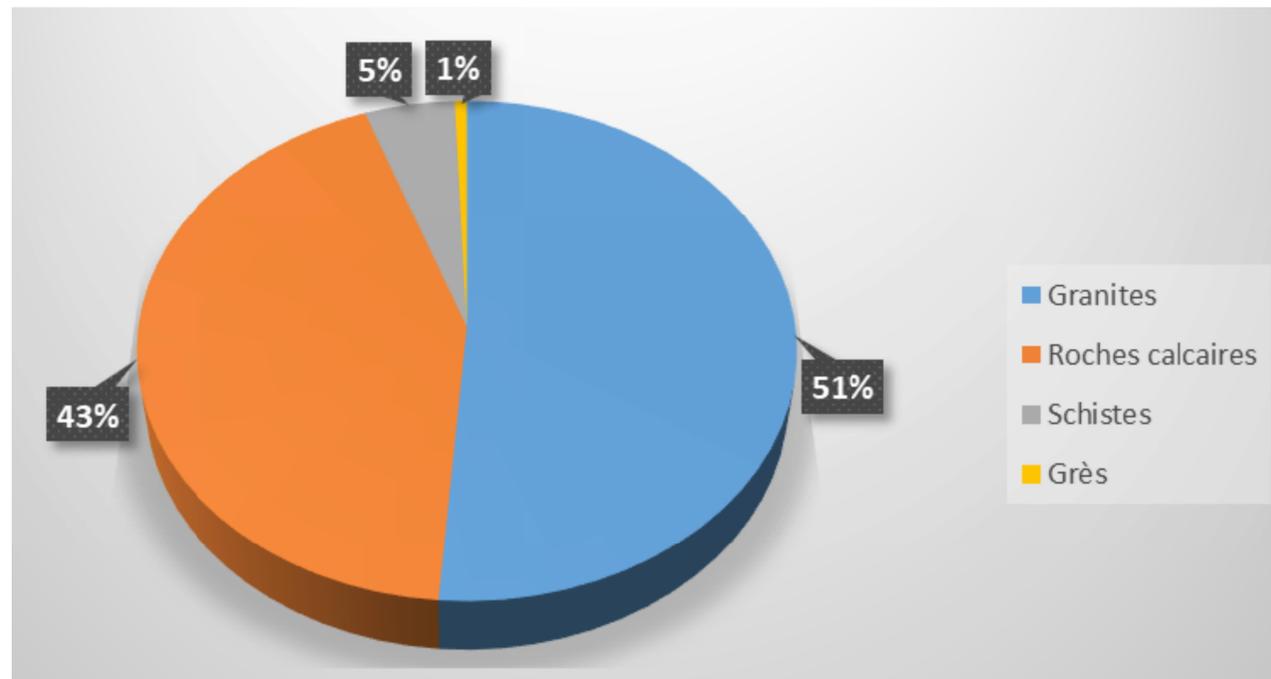
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Production de la région en roches ornementales et de construction (ROC)

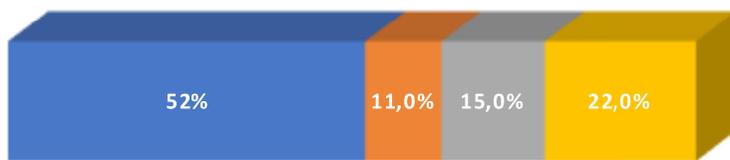
- Production de roches ornementales et de construction : 233 kt en 2017 dont :
 - 220 kt de pierres de construction
 - 13 kt de produits funéraires et articles d'ornementation
- A l'image du territoire national, les granites et roches calcaires représentent 94% de la production régionale



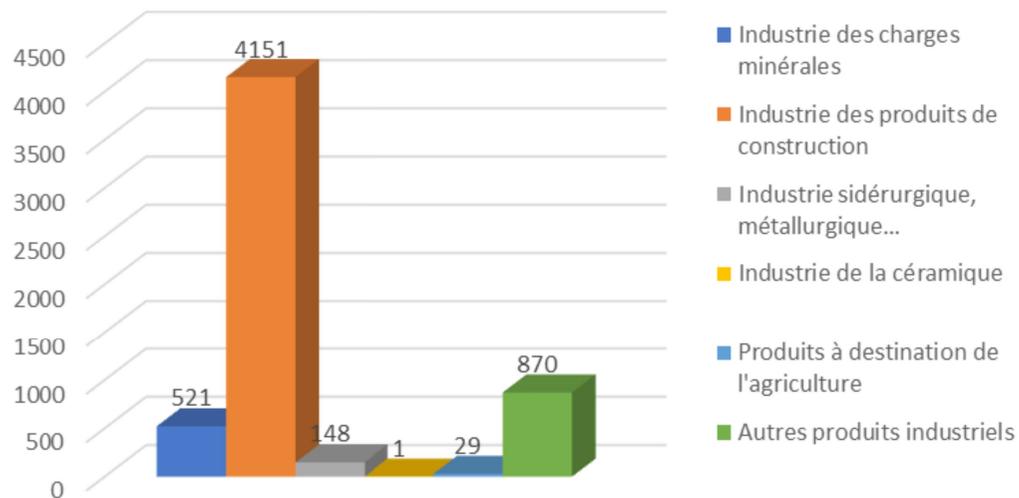
Productions en roches et minéraux pour l'industrie (MI)

LES PRODUCTIONS PAR FAMILLES SELON LES DONNÉES GEREP 2017 : 5700 KT

■ Roches carbonatées ■ Roches et minéraux spécifiques ■ Roches siliceuses ■ Argiles



Production par classe d'usage en kt (GEREP, 2017)





*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Des ressources secondaires complémentaires à exploiter



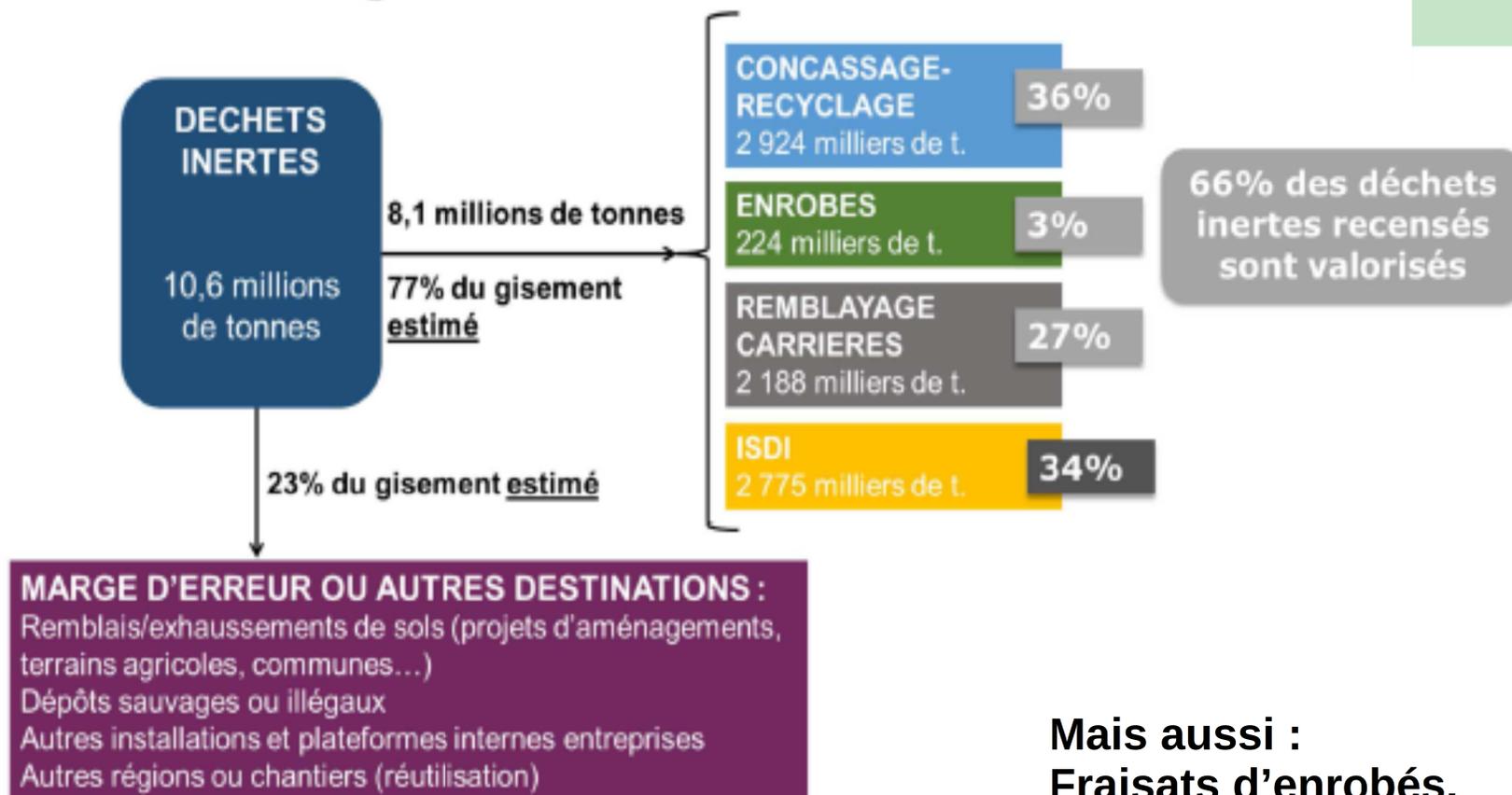
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Des gisements de déchets du BTP disponibles estimés dans le cadre du PRPGD



Bilan régional de traitement des déchets inertes



Mais aussi :
Fraisats d'enrobés,
déchets de plâtre, mâchefers...



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Des gisements d'intérêt à préserver



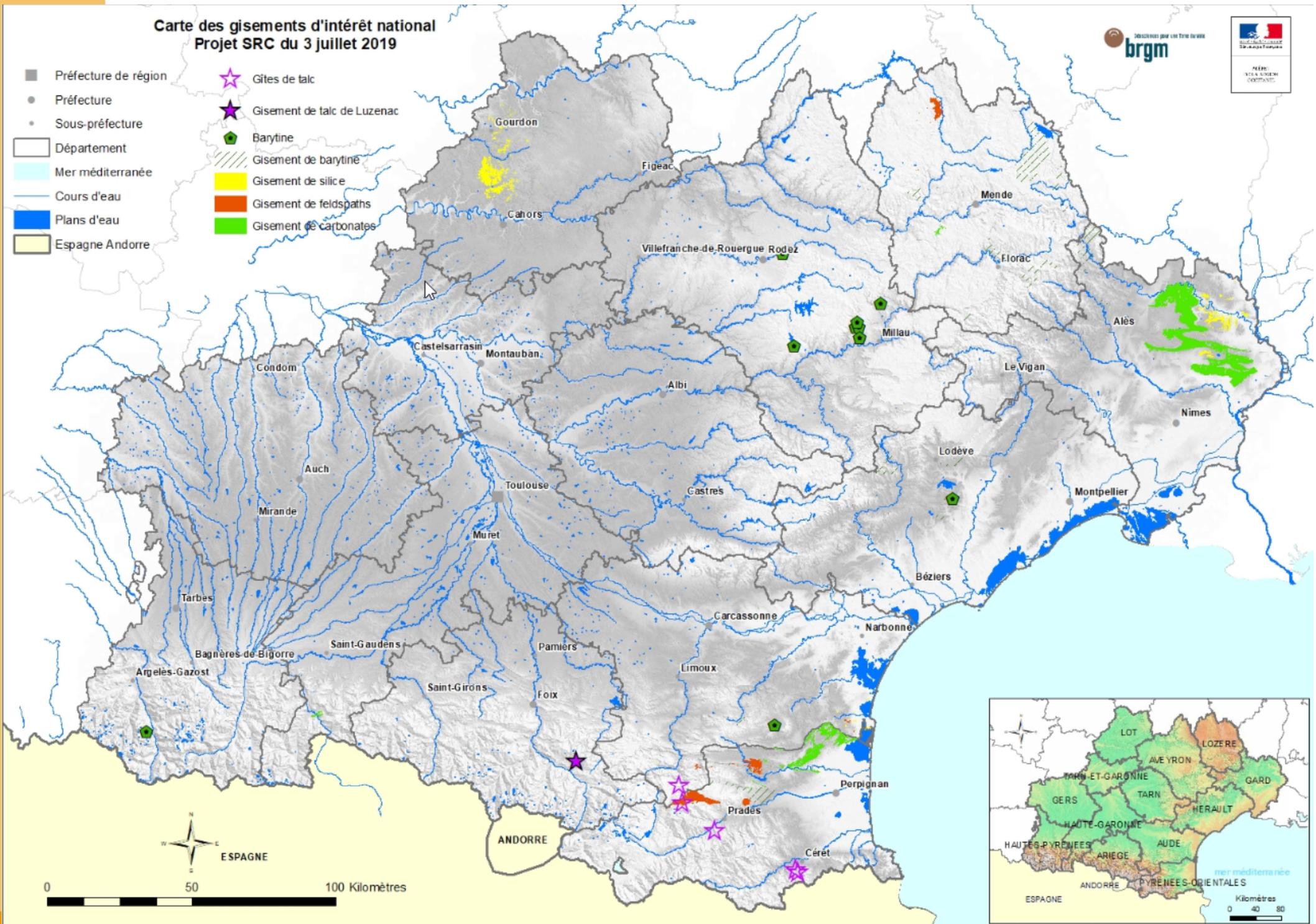
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

**Carte des gisements d'intérêt national
Projet SRC du 3 juillet 2019**



- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Département
- Mer méditerranéenne
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Espagne Andorre
- ☆ Gîtes de talc
- ★ Gisement de talc de Luzenac
- ⬢ Barytine
- ▨ Gisement de barytine
- Gisement de silice
- Gisement de feldspaths
- Gisement de carbonates



ESPAGNE

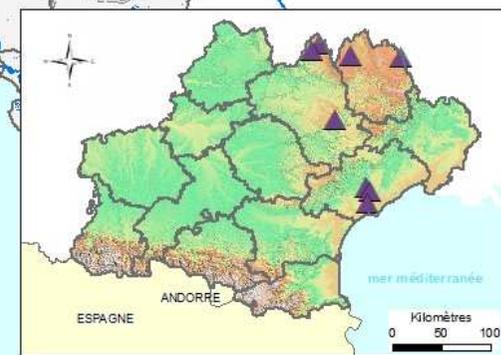
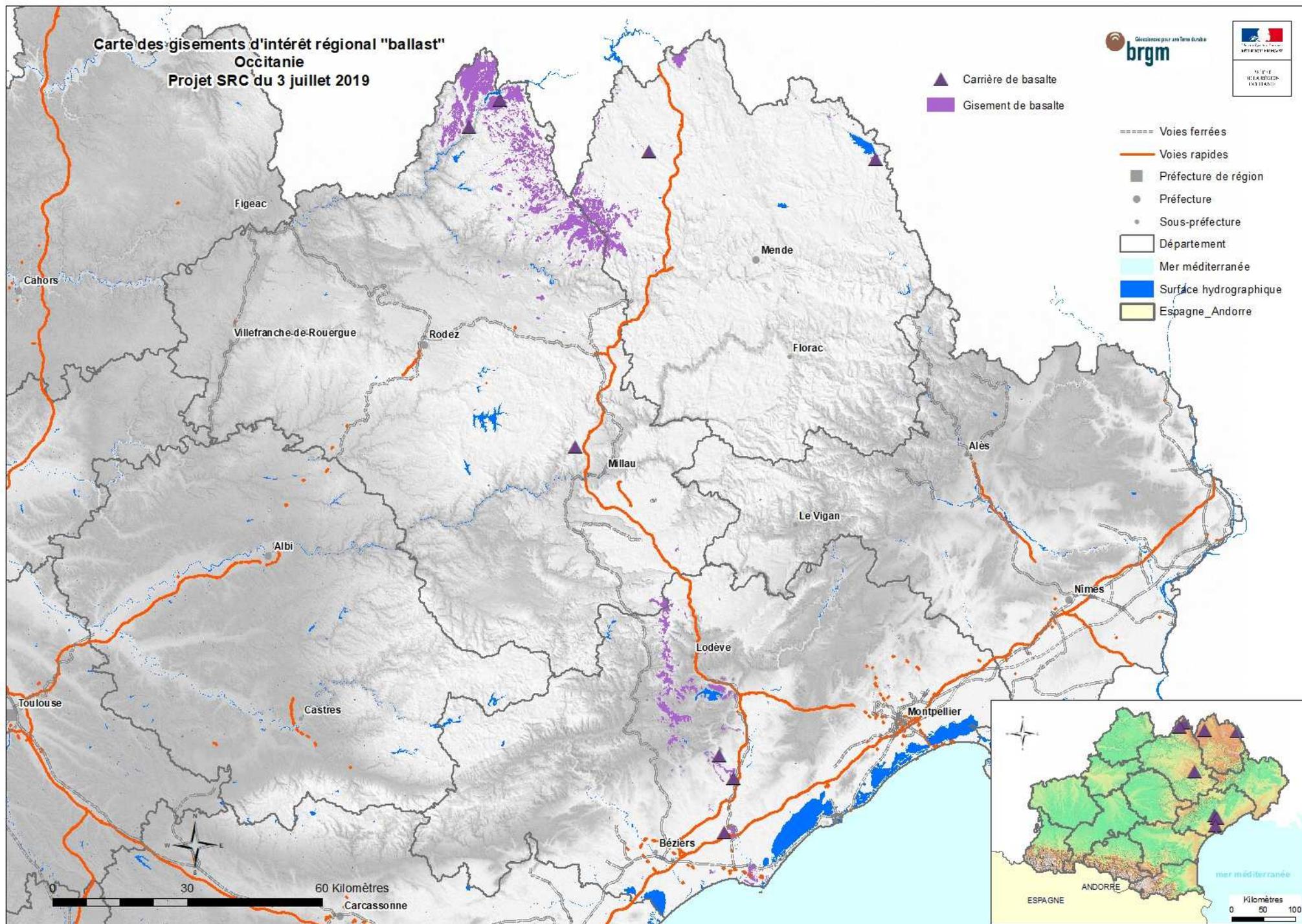
0 50 100 Kilomètres

Carte des gisements d'intérêt régional "ballast"
Occitanie
Projet SRC du 3 juillet 2019



- Carrière de basalte
- Gisement de basalte

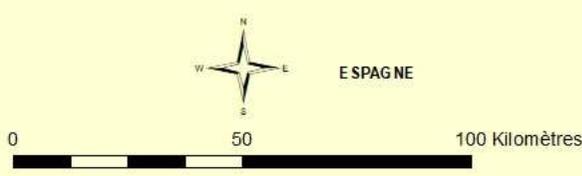
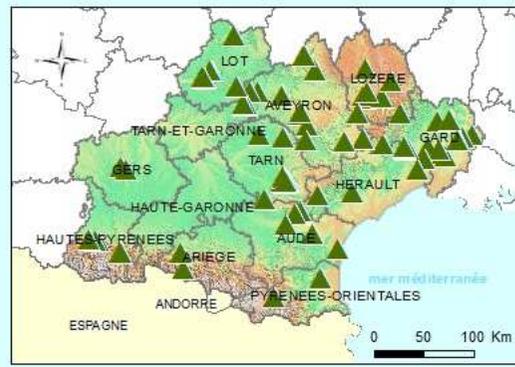
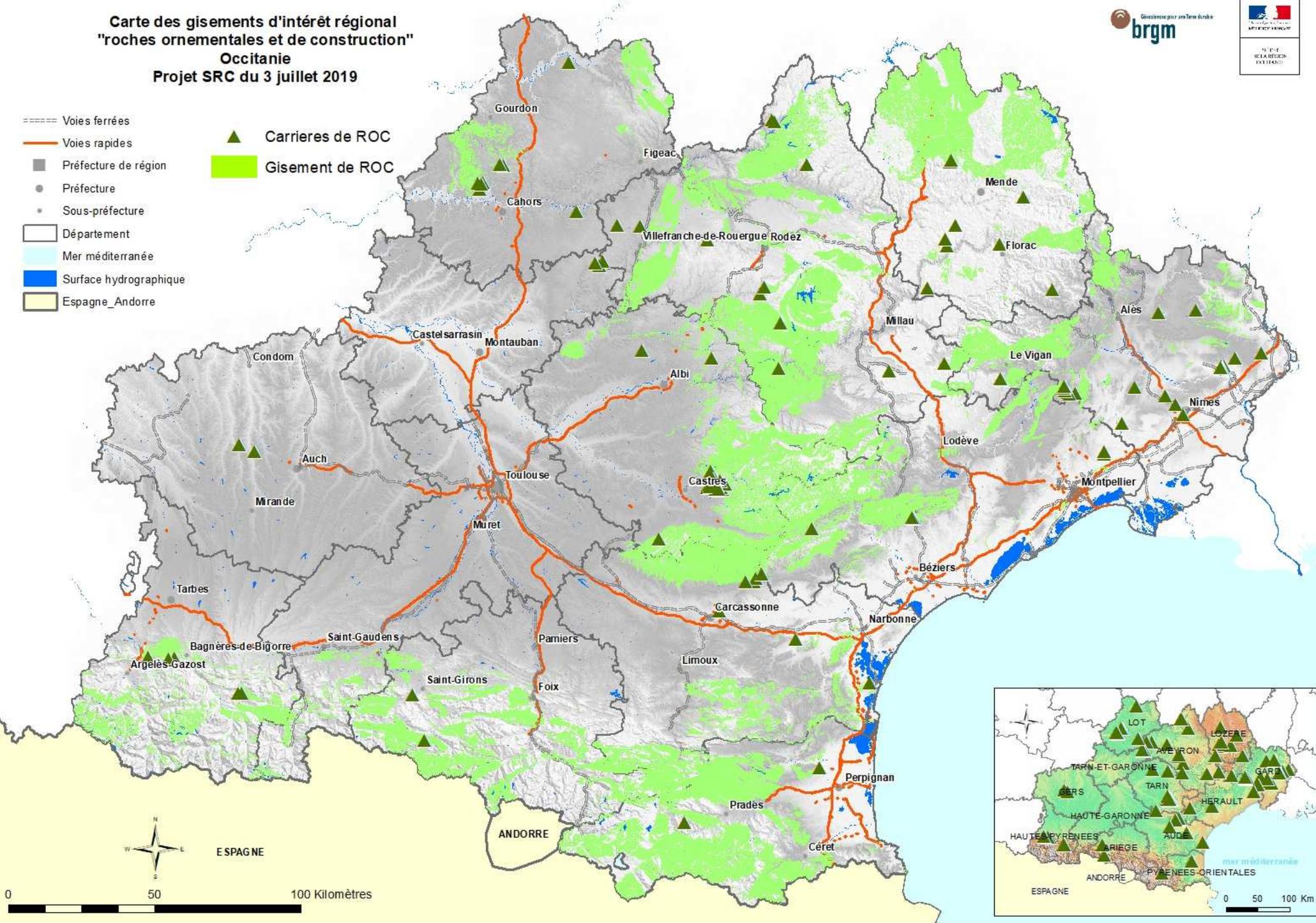
- Voies ferrées
- Voies rapides
- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Département
- Mer méditerranée
- Surface hydrographique
- Espagne_Andorre



Carte des gisements d'intérêt régional
"roches ornementales et de construction"
Occitanie
Projet SRC du 3 juillet 2019

- ==== Voies ferrées
- Voies rapides
- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Département
- Mer méditerranée
- Surface hydrographique
- Espagne_Andorre

- ▲ Carrieres de ROC
- Gisement de ROC





DES REMARQUES PARTICULIERES SUR LA THEMATIQUE APPROVISIONNEMENT ?



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

Actualisation des enjeux environnementaux



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Détermination de différents niveaux d'enjeux environnementaux

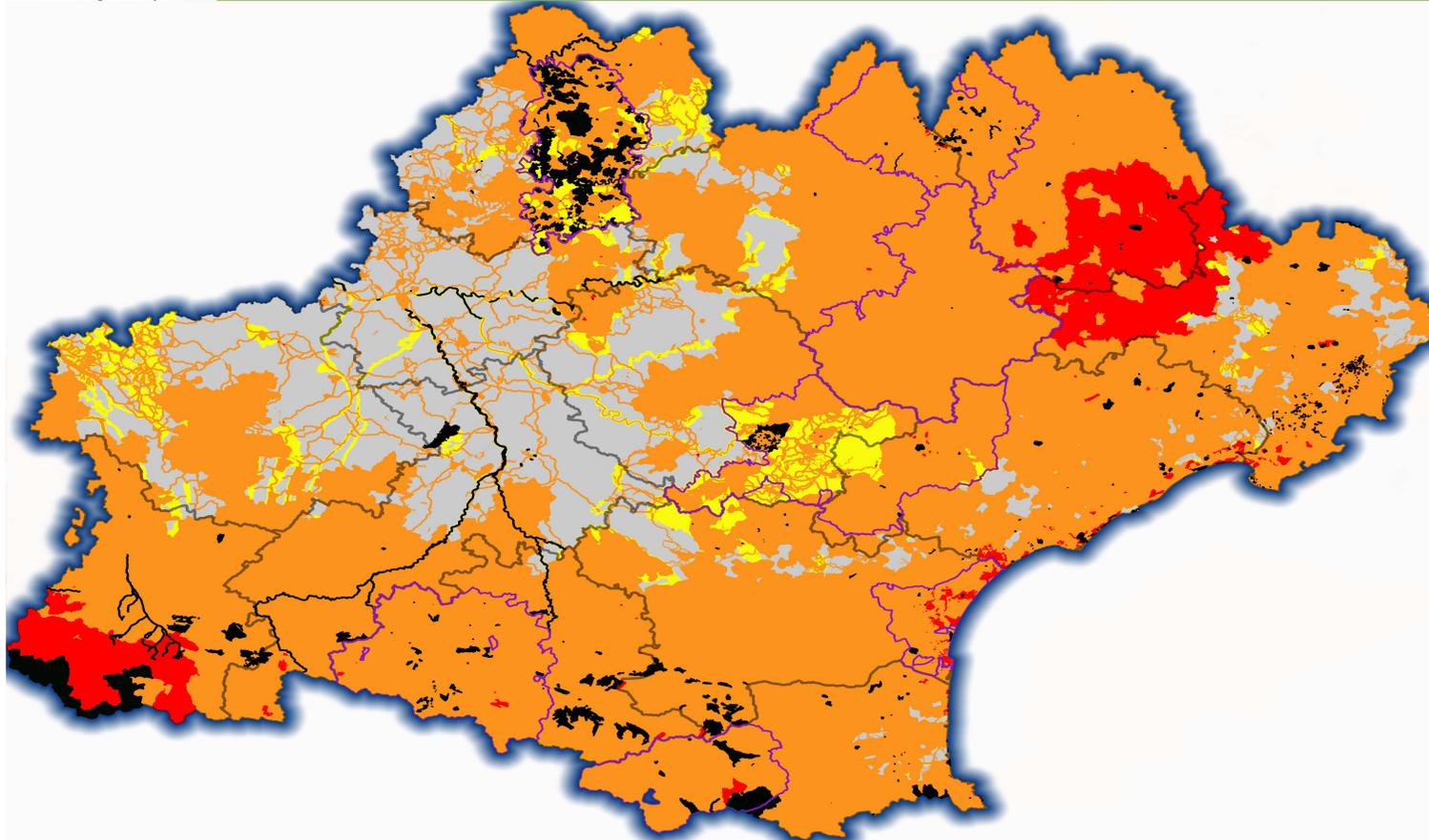
Niveau 0	Milieus bénéficiant d'une protection juridique (législative ou réglementaire) interdisant l'exploitation des carrières. <i>Exemples : Coeur du Parc National des Pyrénées, zonages spécifiques dans les chartes PNR, lit mineur cours d'eau, PPI des captages AEP...</i>
Niveau 1	Milieus présentant une sensibilité très forte, en principe incompatible avec les objectifs de protection. Les porteurs de projets devront se rapprocher des gestionnaires des protections ou espaces concernés. <i>Exemples : Réserves biologiques, propriétés des conservatoires d'espaces naturels, PPR captages AEP, zones de protection des ressources</i>
Niveau 2	Espaces concernés par des mesures de protection, des inventaires scientifiques ou d'autres démarches visant à signaler leur valeur patrimoniale. Les projets nécessiteront des précautions particulières en lien avec les gestionnaires des espaces concernés. <i>Exemples : Zones natura 2000, réservoirs et corridors SRCE, ZNIEFF de type 1, ZICO, zones à enjeux SDAGE, sites inscrits, zones d'intérêt archéologique...</i>
Niveau 3	Espaces de sensibilité environnementale/ patrimoniale reconnue. <i>Exemples : ZNIEFF de type 2, PPE captages AEP...</i>
Niveau 4	Ensemble de la région.

Zones à enjeux au titre de la biodiversité

En 2017 : Cinq carrières (1%) représentant une production de 195 kt (0,4%) implantées sur une commune présentant au moins une zone rouge
Environ 280 carrières (58%) représentant une production de 31,1 Mt (68%) implantées sur une commune présentant au moins une zone orange



Schéma des Carrières données biodiversité



Niveaux de protection :

- Niveau 0
- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4

Sources : Dral, MNHN, CDL, CEN, PNR
IGN Protocole IGN/Ministère
DREAL Occitanie - Direction Ecologie
Septembre 2019



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement - OCCITANIE
<http://www.picto-occitanie.fr/accueil>

0 10 20 km

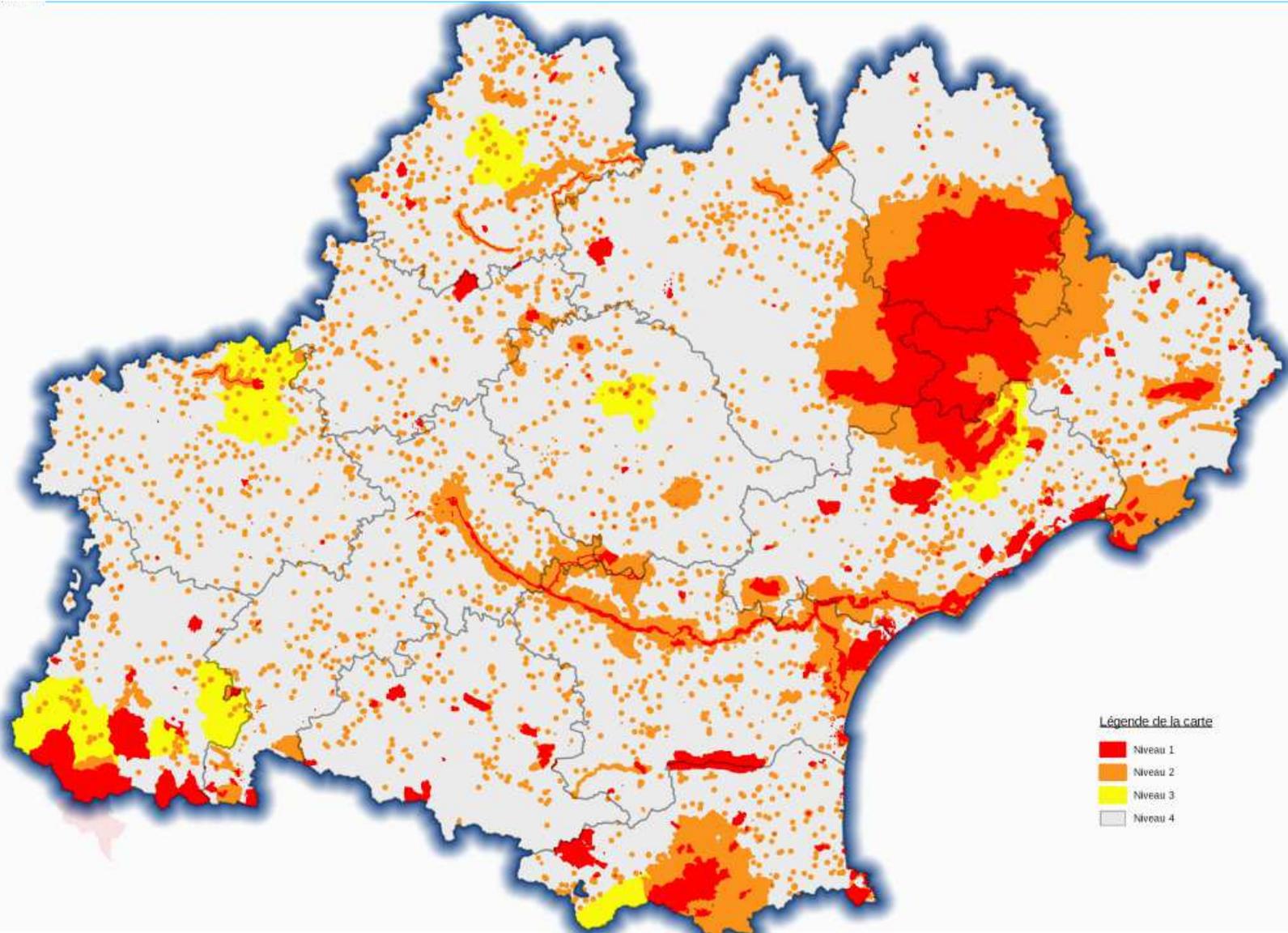


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Zones à enjeux au titre des paysages

En 2017 : Une dizaine de carrières (2%) représentant une production de 0,5 Mt (1%) implantées sur une commune présentant au moins une zone rouge

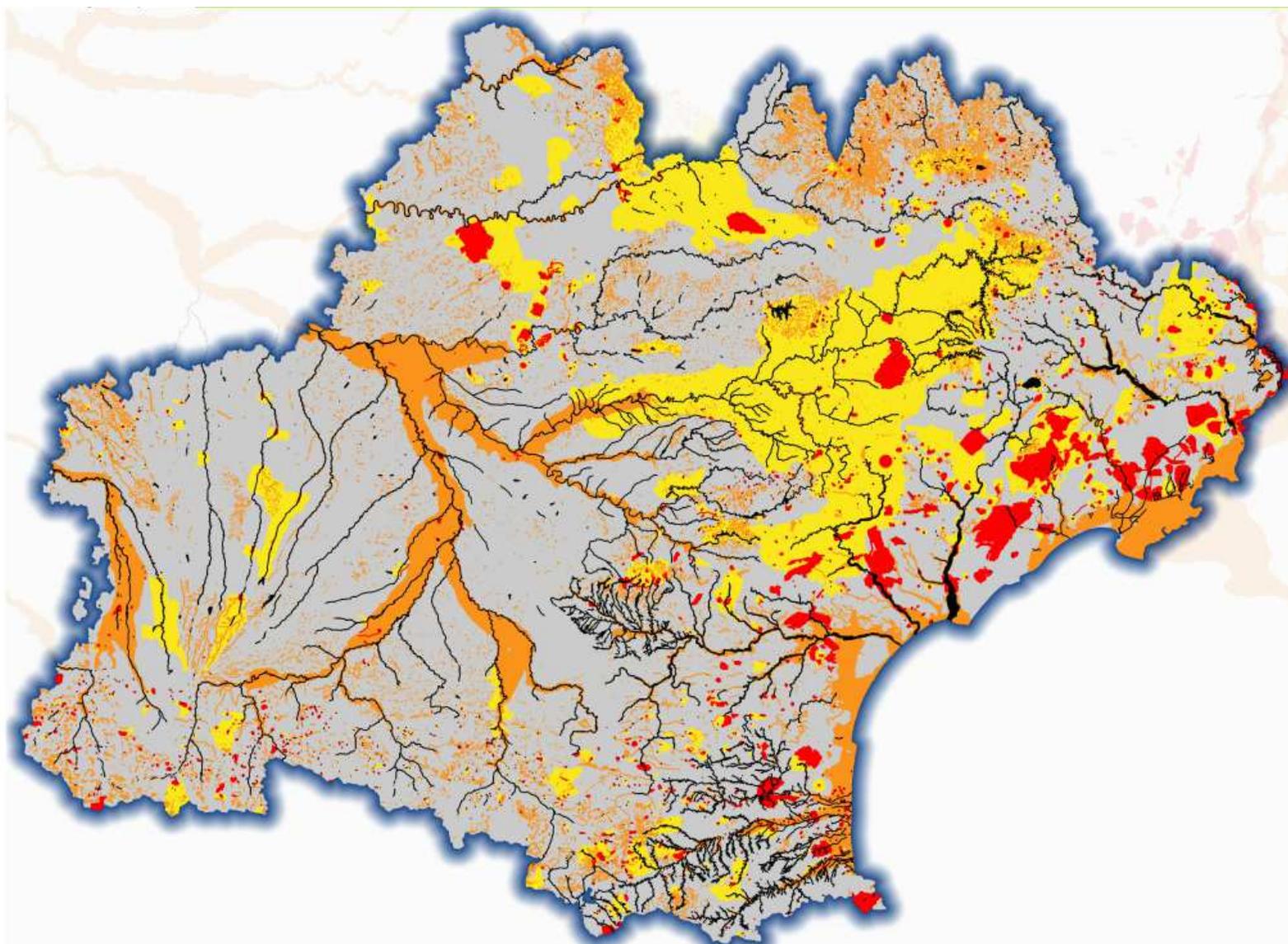
Environ 90 carrières (18%) représentant une production de 5,6 Mt (12%) implantées sur une commune présentant au moins une zone orange



Zones à enjeux au titre des eaux

En 2017 : Une quinzaine de carrières (3%) représentant une production de 3 Mt (6%) implantées sur une commune présentant au moins une zone rouge

En 2017 : Environ 75 carrières (15%) représentant une production de 10,5 Mt (23%) implantées sur une commune présentant au moins une zone orange



Niveaux de protection :

- Niveau 0
- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4

Zones de sensibilité pour l'agriculture et la forêt

Secteurs imposant une vigilance accrue où toute exploitation de carrières est à éviter :

- Les zones Agricoles Protégées (ZAP) ;
- Les Périmètres d'intervention pour la protection et la mise en œuvre des espaces agricoles et naturels (PAEN), encore peu nombreuses en Occitanie.

Secteurs à très forts enjeux agricoles :

Secteurs à forts potentiels agronomiques, signes officiels de qualité (SIQO), secteurs équipés en réseau d'irrigation et/ou drainage, zones de cultures spécialisées...

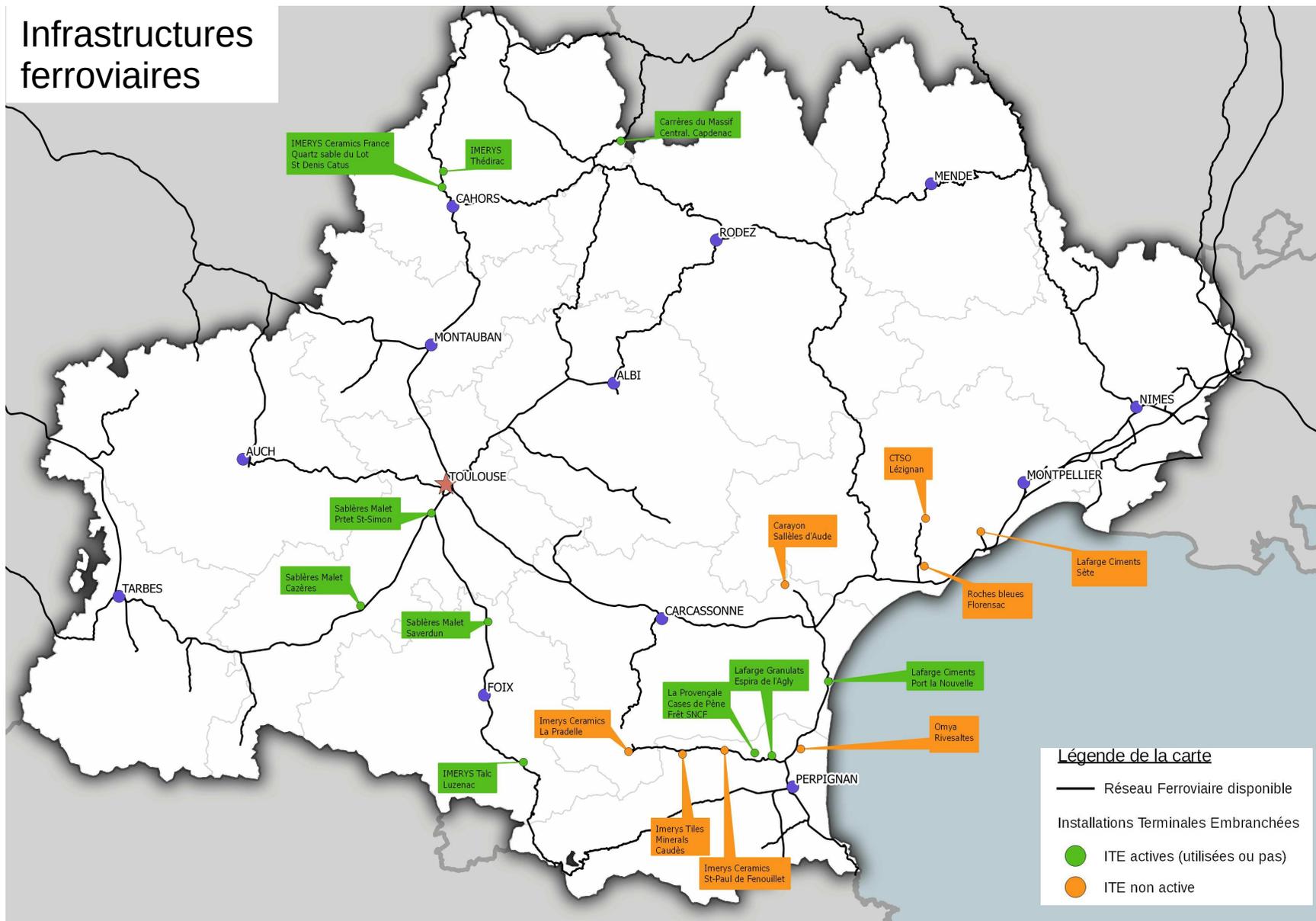
Secteurs à enjeux agricoles au regard des emplois générés par l'activité agricole ou agroalimentaire liée ou des dynamiques territoriales ou agroécologiques entreprises :

Industries agroalimentaires à fort approvisionnement local, GIEE, programmes alimentaires territoriaux (PAT) ;

Vigilance sur les dynamiques de filières en certains territoires dont la soustraction générerait risque de perte d'emplois souvent pérennes et non délocalisables (production primaire, services à l'agriculture, industries agroalimentaires, commerce de gros ou de services à la population (circuits alimentaires courts...)).

Un maillage territorial en infrastructures de transport peu diversifié

Infrastructures ferroviaires



Légende de la carte

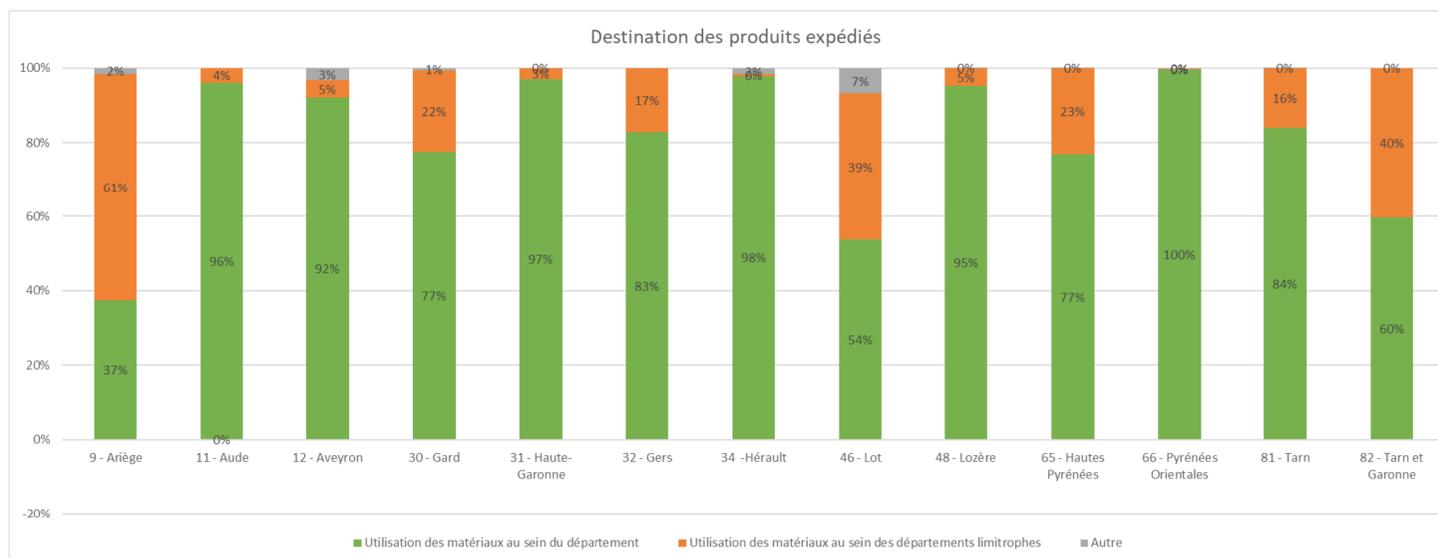
- Réseau Ferroviaire disponible
- Installations Terminales Embranchées
- ITE actives (utilisées ou pas)
- ITE non active



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Un transport routier prédominant, des alternatives difficiles à mettre en oeuvre

- Granulats transportés :
 - 95,5 % par la route – 4 % voie ferrée – 0,5 % voie d'eau
 - Distance moyenne 20 km
 - Flux principalement interne aux départements avec singularité Ariège
 - 7 carrières ont recours au fer (Ariège, Hte Garonne, Lot)





DES REMARQUES PARTICULIERES SUR LES THEMATIQUES ENVIRONNEMENT ?



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

2. VERS L'ANALYSE PROSPECTIVE



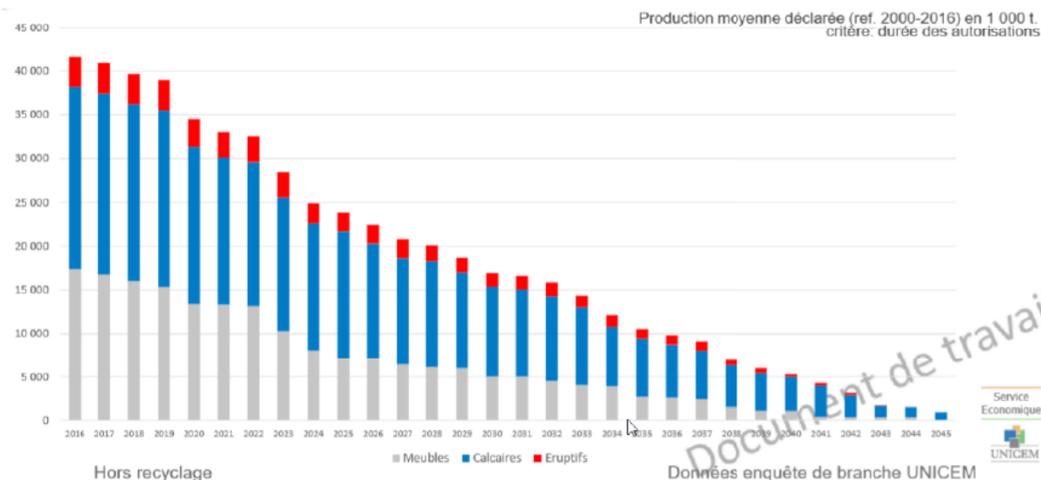
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

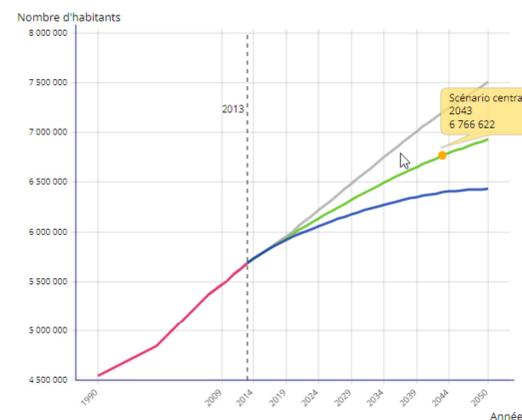
Une analyse prospective itérative

Une étape de détermination du référentiel :

- les facteurs qui influent l'offre et la demande (population, grands travaux...),
- les points d'amélioration de la gestion collective (réflexion en termes d'usages),
- les politiques régionales (zéro artificialisation nette)...



Perspectives d'évolution des productions moyennes de granulats en fonction des durées d'autorisations (sur la base du maintien des productions moyennes en 2015) (source : UNICEM)



Perspectives d'évolution de la population en Occitanie en fonction de différents scénarios (source : INSEE)

Une analyse prospective itérative

- Comment mettre en avant les bonnes pratiques dont la généralisation ? Quelle évolution de la substitution des matériaux primaires par des ressources secondaires ?
- Faut-il diminuer l'apport de ressources alluvionnaires dans le sud ouest de la région ? dans quelle proportion ?
- Quelle stratégie d'accès à la ressource par bassin ? L'objectif zéro artificialisation nette va-t-il modifier les besoins ? Comment ?
- Comment favoriser les modes de transports durables en substitution à la route ? Sur quels secteurs en priorité ?
- Quelle prise en compte des enjeux environnementaux ? Quelles mesures ERC à l'échelle de la planification ?

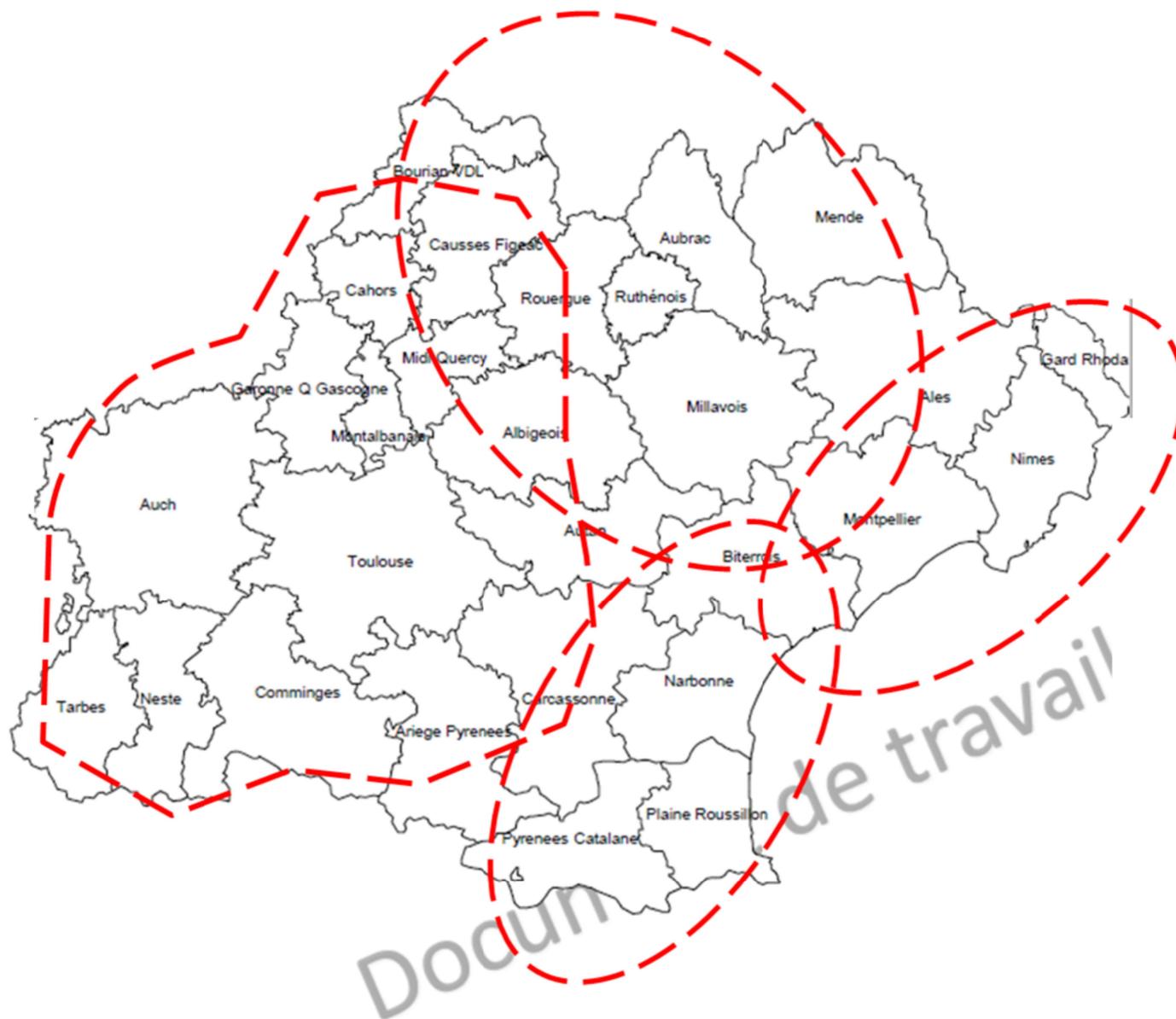


Détermination des orientations



*Groupes de travail
prévus début 2020*

Une analyse prospective itérative



Exemple d'orientations envisagées

L'utilisation de ressources secondaires :

- Le futur SRC pourrait présenter sous la forme de **recommandations voire sous un caractère prescriptif** les bonnes pratiques identifiées ?
- Par ailleurs, la disponibilité de ressources secondaires pourrait être demain à considérer dans la **justification technico-économique des futurs projets** de carrières ?

L'utilisation de ressources primaires :

- A l'instar de certains SDC, le futur SRC devrait-il intégrer des orientations concernant la **répartition des ressources entre roches massives et roches alluvionnaires** ?

Au choix d'un mode de transport :

- Convierait-il de définir localement des **règles relatives à l'acheminement des matériaux** par les modes de transport alternatifs à la route ?
- Le futur SRC pourrait-il **identifier** les infrastructures ou services de transport dont le **développement serait le plus utile** ? en lien avec les gestionnaires d'infrastructures/collectivités qui sont décisionnaires.



DES REMARQUES PARTICULIERES ?

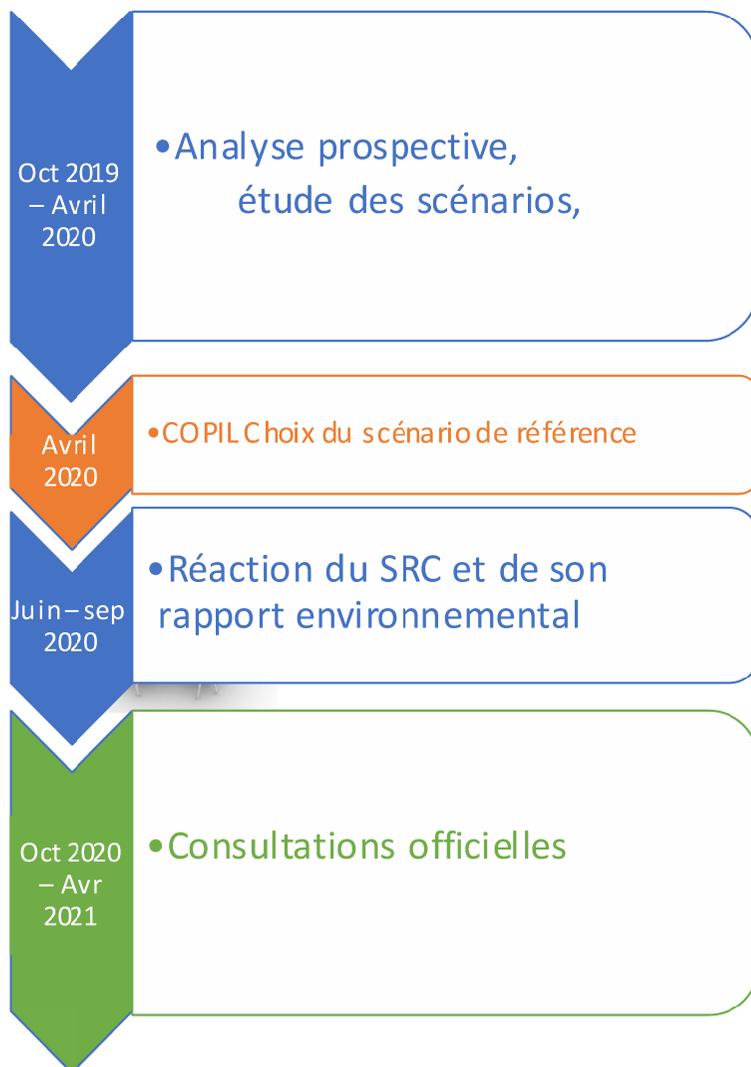


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Organisation des travaux à venir



Deux sessions de groupes de travail entre octobre et avril, sur la base du volontariat :

- Une première session pour déterminer les besoins futurs à l'échelle de la région,
- Une seconde session pour travailler sur les scénarios envisageables à partir d'une approche géographique interbassins, les orientations.



*Comité de pilotage
du 23/09/2019*

3. CONCLUSION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Merci de votre attention !

Pour la DREAL :

Correspondants SRC : Thierry ROUSSET / Philippe CHARTIER

thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr

philippe.chartier@developpement-durable.gouv.fr

Pour le groupement d'AMO :



Correspondantes principales : Sandrine MURZILLI / Virginie BRAGIGAND

smurzilli@elcimai.com / vbragigand@elcimai.com



Correspondants : Fabien SENGES / Julie BETTIOL

f.senges@cabinet-ectare.fr / j.bettiol@cabinet-ectare.fr



Correspondantes : Sylvie IRIS / France DAUPRAS

fdaupras@mc2consultants.fr